Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

MICROE MEASUREMENTS A VPG Brand

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

### 1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

**Désignation Commerciale** M-Bond Curing Agent 10A

N° CASMélangeN° EINECSMélangeNo. D'Enregistrement d'REACHAucun attribué.

1.2 Utilisation recommandée du produit chimique et

restrictions sur l'utilisation

Utilisation IdentifiéeAdhésifs.Utilisations DéconseilléesRien de connu.

1.3 Information sur le fournisseur

Identification de la société VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD

Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW Royaume-Uni +44 (0) 1256 462131

 Téléphone
 +44 (0) 1256 462131

 Fax
 +44 (0) 1256 471441

 Email (personne compétente)
 mm.uk@vishaypg.com

1.4 Tél. d'urgence

Tél. d'urgence(00-1) 703-527-3887 – CHEMTRECLangues parlées24 heures, anglais est parlé

## 2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

**2.1.1** Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) Acute Tox. 4; H302

Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 2; H330 STOT SE 3; H335 Repr. 1B; H360F Aquatic Chronic 2; H411

2.2 Éléments d'étiquetage Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

**Désignation Commerciale** M-Bond Curing Agent 10A

Pictogramme(s) de Danger









Mention(s) d'Avertissement DANGER

Contient: 3-azapentane-1,5-diamine et Bisphénol A

Mention(s) de Danger H302: Nocif en cas d'ingestion.

14300 Page: 1 of 9

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

MICROE MEASUREMENTS AVPG Brand

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

H312: Nocif par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H330: Mortel par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H360F: Peut nuire à la fertilité.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à

long terme.

Conseil(s) de Prudence P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/ du visage.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à

l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

Aucun

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

Autres informations

2.3 Autres dangers Aucun

### 3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances Non applicable

### 3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
3-azapentane-1,5-diamine (diethylenetriamine)	65-75	111-40-0	203-865-4	Pas encore assigné dans la chaine d'approvisionnement.	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Acute Tox. 2; H330 STOT SE 3; H335
Bisphénol A (4,4'-isopropylidènediphénol)	25-35	80-05-7	201-245-8	Pas encore assigné dans la chaine d'approvisionnement.	Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Repr. 1B; H360F Aquatic Chronic 2; H411

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

## 4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Porter un vêtement de protection approprié. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. Les

14300 Page: 2 of 9

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

Contact avec les yeux

Ingestion

4.2

4.3

5.2

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

> vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Un centre de nettoyage / d'eau devrait être disponible pour se laver les yeux et la peau. Inhalation

EN CAS D'INHALATION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est laborieuse, de l'oxygène doit être administrée par du personnel

qualifié.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever Contact avec la Peau immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un

Un traitement auprès d'un ophtalmologue dû à une brûlure caustique éventuelle

des yeux peut s'avérer nécessaire.

CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne pas induire de vomissement sauf sur recommandation d'un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact avec la peau. Mortel par inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de nuire à la fertilité.

Traiter symptomatiquement. Un oedème pulmonaire peut survenir jusqu'à 48 heures après exposition et se révéler fatal. Le patient doit être placé sous surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue. Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue.

EN CAS D'INGESTION: En raison de propriétés irritantes, l'inhalation peut entrainer des brûlures/ulcérations de la bouche, de l'estomac et des voies gastrointestinales inférieures avec sténose.

et traitements particuliers nécessaires

Instructions pour le Médecin:

#### 5. **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Indication des éventuels soins médicaux immédiats

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

Dangers particuliers résultant de la substance ou du

5.3 Conseils aux pompiers

mélange

Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée. Les mousses résistantes à l'alcool (type ATC) sont favorisées.

Hydrocarbures Hv. Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Oxydes d'azote, Aldéhydes, Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone.

Obturer les fuites si cela ne présente pas de danger. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Evacuer la zone et garder le personnel à l'abri du vent. Ne pas respirer les fumées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour rabattre les vapeurs, mais éviter l'emploi du jet d'eau sur une fuite de réservoir. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

#### 6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

14300 Page: 3 of 9

Version: 04

6.4

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.

6.3

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Les petits déversements: Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas adsorber avec de la sciure ou autres matériaux combustibles. Transférer dans un conteneur pour élimination.

> Les déversements importants: Délimiter la zone afin de juguler les rejets et d'empêcher le déversement dans les égouts, les canalisations ou autres voies d'eau. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir et disperser les vapeurs et protéger le personnel.Utiliser un aspirateur pour ramasser les matières répandues, lorsque c'est faisable. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.

Référence à d'autres sections Voir Rubrique: 8, 13

#### 7. **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker sous un gaz inerte (ex azote) pour empêcher une entrée d'humidité ou d'air dans le container. Si le container est en partiellement vide le remplir à niveau soigneusement avec un gaz inerte avant de le resceller. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.

Récipients convenables: Acier inoxydable, Aluminium. Récipients à proscrire: Laiton, Cuivre, alliage de cuivre, Bronze.

Ambiante. Conserver à une température ne dépassant pas (℃): 27

Protéger de l'humidité. Le stockage en vrac s'effectue sous atmosphère d'azote. Conserver à l'écart des: Agents de nitrosation , Cellulose Nitrates, Agents oxydants forts, bases puissantes, Acides, Aldéhydes, métaux (Cuivre, Zinc et leurs alliages) et composés halogénés, Sciure.

Voir Rubrique: 1.2

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Température de stockage

Temps limite de stockage Matières incompatibles

#### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE 8.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N°CAS	VME VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee		
		ppm	mg/m³	ppm	mg/m³				
3-azapentane-1,5- diamine	111-40-0	1	4	-	-	AC	49, 49bis	-	1987
Bisphénol A*	80-05-7	-	10	-	-	R2	•	279	2012

Source: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en Franve (ED 984)

Remarque: A = Fraction inhalable AC = risque d'allergie cutannée

\* Fraction inhalable

R2 = substance classee CMR de categorie 1a, 1b ou 2 sulvant le cas.

SUBSTANCE	N°CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
Bisphénol A	80-05-7	-	2	-	-	VLIEP Fraction inhalable

Remarque: VLIEP: Valeur Limite Indicative d'exposition Professionnelle

14300 Page: 4 of 9

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

8.1.2 Valeur limite biologique

8.1.3 **PNECs et DNELs** Non fixé.

Non fixé.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Protection de la peau

Protection respiratoire



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Recommandés: Lunettes de sécurité/ lunettes de protection / masque de protection complet du visage.

Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Recommandés: Caoutchouc butyle, Polyéthylène, PVC, Alcool polyvinylique, Viton, Néoprène.

Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Recommandés: Cartouche de vapeurs organiques avec un préfiltre à particules, de type AP2

Dangers thermiques Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Claire Liquide

Non disponible. Non fixé. Non disponible.

199℃

Ammoniacale Odeur

#### 9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations sur les propriétés physiques et 9.1 chimiques essentielles

Aspect Odeur Seuil olfactif Point de fusion/point de congélation

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point d'éclair

102℃ [Closed cup/Coupe fermée] Taux d'Evaporation Non fixé.

14300 Page: 5 of 9

Version: 04

10.4

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)

1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable - Liquide

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites Limites d'inflammabilité (Inférieure) (%v/v): 1.4 d'explosivité

Limites d'inflammabilité (Supérieure) (%v/v): 9.2

Pression de vapeur <1 @ 27℃ Densité de vapeur 3.56 (Air = 1)Densité relative  $1.02 \text{ g/cm}^3 (H_2O = 1)$ 

Solubilité(s) Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient de partage: n-octanol/eau Non disponible. Température d'auto-inflammabilité Non disponible. Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible. Propriétés explosives Non Explosif. Non oxydant. Propriétés comburantes

9.2 **Autres informations** Aucun

#### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ 10.

10.1 Réactivité Stable dans les conditions normales.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions normales. Peut se décomposer par chauffage

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Si la substance déversée est

> absorbée dans un chiffon, l'aire de surface supérieure du matériel peut permettre Conserver à l'écart de la chaleur et de toute source d'ignition. Conserver à une

un allumage autonome à la température de la pièce.

température ne dépassant pas (℃): 27

10.5 Matières incompatibles Conserver à l'écart des: Agents de nitrosation , Cellulose Nitrates, Agents

oxydants forts, bases puissantes, Acides, Aldéhydes, métaux (Laiton, Cuivre,

Bronze, Zinc et leurs alliages), composés halogénés, Sciure.

10.6 Produit(s) de décomposition dangereux Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Oxydes

d'azote, Aldéhydes, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Ammoniac,

Volatil Amines.

#### 11. **SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

Toxicité aiguë

Conditions à éviter

Mélange: Acute Tox. 4; H302: Nocif en cas d'ingestion. Ingestion

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: DL50: 500 - 1000 mg/kg

p.c./jour.

3-azapentane-1,5-diamine Acute Tox. 4; H302: Nocif en cas d'ingestion.

EU Classification harmonisée

Inhalation Acute Tox. 2; H330: Mortel par inhalation.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: CL50 (Vapeur): 0.5 - 1.0

ma/l

3-azapentane-1,5-diamine Mélange: Acute Tox. 2; H330: Mortel par inhalation.

NOEL (Air)(rat) mg/l: 0.07 (OECD 403)

Contact avec la Peau Mélange: Acute Tox. 4; H312: Nocif par contact cutané.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: DL50: 1000 - 2000 mg/kg

p.c./jour

3-azapentane-1,5-diamine Acute Tox. 4; H312: Nocif par contact cutané.

EU Classification harmonisée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Mélange: Skin Corr. 1B: H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions

oculaires graves.

3-azapentane-1,5-diamine Skin Corr. 1B; H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires

graves.

EU Classification harmonisée. Corrosif pour la peau. (lapin) (Publication sans

nom. 1957)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Mélange: Eye Dam. 1; H318: Provoque des lésions oculaires graves.

14300 Page: 6 of 9

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

MICROE MEASUREMENTS AVPG Brand

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)

1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

3-azapentane-1,5-diamine Eye Dam. 1; H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Corrosif aux yeux. (Publication sans nom, 1970)

Bisphénol A Eye Dam. 1; H318: Provoque des lésions oculaires graves.

EU Classification harmonisée. Corrosif aux yeux. (lapin) (OECD 405) Mélange: Skin Sens. 1: H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Mélange: Skin Sens. 1: H317: Peut provoquer une allergie Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

EU Classification harmonisée. Sensibilisation cutanée: Positif (souris) (OECD

429)

Bisphénol A Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

EU Classification harmonisée. Sensibilisation cutanée: Négatif (souris) (OECD

406)

Mutagénicité sur les cellules germinales Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Cancérogénicité Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** Mélange: Repr. 1B; H360F: Peut nuire à la fertilité.

Bisphénol A Repr. 1B: H360F: Peut nuire à la fertilité. EU Classification harmonisée.

Mélange: STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires.

NOAEL (souris): 300 ppm Poids corporel (OECD 416).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique

3-azapentane-1,5-diamine STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Peut causer un oedème pulmonaire.(rat) (Publication sans nom, 1970) (OECD

403)

Bisphénol A STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires.

EU Classification harmonisée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition répétée Danger par aspiration Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

11.2 Autres informations Aucun.

### 12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**12.1 Toxicité** Mélange: Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets néfastes à long terme. Estimation Mélange CL50 <1 mg/l (Poissons)

Bisphénol A Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

LC50 (poisson) mg/l:3.0 – 8.3 (OECD 203)

CSEO (Poissons): 0.016 mg/L (Publication sans nom, 2000)

**12.2 Persistance et dégradabilité** Mélange: Aucune information sur le mélange lui-même.

3-azapentane-1,5-diamine Facilement biodégradable. (OECD 302A)

3-azapentane-1,5-diamine La substance a un faible potentiel de bioaccumulation.

Bisphénol A Facilement biodégradable. (OECD 301F)

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Mélange: Aucune information sur le mélange lui-même.

Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): < 6.3 l/kg (Poissons) (OECD

305C)

EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA.

Bisphénol A La substance a un faible potentiel de bioaccumulation.

Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): < 73 l/kg (Poissons) EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA.

**12.4 Mobilité dans le sol** Mélange: Aucune information sur le mélange lui-même.

3-azapentane-1,5-diamine La substance a une faible mobilité dans le sol.

Koc: 19111 l/kg @ 25 ℃; Log(Koc): 4.3 l/kg @ 25 ℃ (Publication sans nom,

1991). EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA.

Bisphénol A La substance a une mobilité modérée dans le sol.

14300 Page: 7 of 9

Version: 04

13.2

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

**Autres informations** 

MICROE MEASUREMENTS AVPG Brand

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)

1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Koc: 750 l/kg @ 25 °C. EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de

l'ECHA

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB Mélange: Pas classé comme PBT ou vPvB. Aucun des ingrédients de ce produit

ne remplit les critères requis pour être considéré comme une substance PBT ou

vPvB.

12.6 Autres effets néfastes Rien de connu.

### 13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer

après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux

appropriée conformément à la législation.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou

nationales.

### 14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

		ADR/RID	IMDG	IATA
14.1	Numéro ONU	UN 2927	UN 2927	UN 2927
14.2	Désignation officielle de transport	TOXIC LIQUID,	TOXIC LIQUID,	TOXIC LIQUID,
		CORROSIVE,	CORROSIVE,	CORROSIVE,
		ORGANIC, N.O.S.	ORGANIC, N.O.S.	ORGANIC, N.O.S.
		(CONTAINS 3-	(CONTAINS 3-	(CONTAINS 3-
		azapentane-1,5-diamine)	azapentane-1,5-diamine)	azapentane-1,5-diamine)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	6.1 + 8	6.1 + 8	6.1 + 8
14.4	Groupe d'emballage	II	II	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Substance dangereuse	Classé comme Polluant	Substance dangereuse
		pour l'environnement	Marin.	pour l'environnement
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable		
14.8	Renseignements supplémentaires	Aucun		

### 15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Aucun composant du mélange n'est répertorié

Substance(s) extrêmement préoccupante

Aucun composant du mélange n'est répertorié

Aucun composant du mélange n'est répertorié

CoRAP évaluation des substances

Bisphénol A: Substance évaluée en 2012; l'Etat Membre d'évaluation a proposé

de demander aux déclarants de fournir des informations supplémentaires.

15.1.2 Règlements nationaux

Allemagne Classe de danger pour l'eau 2 (Classification interne)

**15.2** Évaluation de la sécurité chimique Non disponible.

## 16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 2.2; 7.2; 10.5; 11.1; 11.2; 12.1 – 12.6; 16 (LÉGENDE). Remplace: V.03

Il existe des mises à jour pour les rubriques suivantes, indiquées par :

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Enregistrement(s) ECHA pré-existantet Classification(s) harmonisée(s) pour 3-azapentane-1,5-diamine (N°CAS 111-40-0) et Bisphénol A (N°CAS 80-05-7).

14300 Page: 8 of 9

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

MICROE MEASUREMENTS AVPG Brand

www.vishaypq.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange
Acute Tox. 4; H312	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange
Skin Corr. 1B; H314	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil
Acute Tox. 2; H330	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange
STOT SE 3; H335	Calcul du seuil
Repr. 2; H361F	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

#### LÉGENDE

ADR: Européen relatif au Transport International de Marchandises

Dangereuses par Route

CAS: Chemical Abstracts Service

IATA: Association internationale du transport aérien

IMDG: Maritime International des Marchandises Dangereuses

CL50: Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée

DL50: Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population

testée

CSEO: concentration sans effet observé

NOEL: dose sans effet observé

### Catégorie de risque / Code de classification:

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4 Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4

Skin Corr. 1B; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 1B

Skin Sens. 1; Catégorie Sensibilisation cutanée 1

Eye Dam. 1; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

Acute Tox. 2; Toxicité aiguë, Catégorie 2

STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Repr. 1B; Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B

Aquatic Chronic 2; Dangereux pour l'environnement aquatique,

Chronique, Catégorie 2

OECD: Organisation de coopération et de développement économiques

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de

marchandises dangereuses VLCT: Valeur limite court terme

VLE: valeurs limites d'exposition

VME: valeur limite de moyenne d'exposition vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

#### Mention(s) de Danger

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H312: Nocif par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H330: Mortel par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H360F: Peut nuire à la fertilité.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposure potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

## Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS) Pas d'informations disponibles.

14300 Page: 9 of 9



# **Legal Disclaimer Notice**

Vishay Precision Group, Inc.

## **Disclaimer**

ALL PRODUCTS. PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.

Document No.: 63999 Revision: 15-Jul-2014